



CONDITIONS D'UTILISATION DU LOGO

« *Évalué par Cidées Certification* »

SPE_COM_10_B



Vous venez d'être évalué conformément à la procédure de certification PRO PRO 04 en vigueur de **Cidées Certification**, ainsi qu'aux exigences du Référentiel d'Évaluation de la qualité des ESSMS publié par la HAS le 8 mars 2022.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'utilisation du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* ». Celui-ci reste la propriété de **Cidées Certification**.

Les bénéficiaires du droit d'utilisation du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » sont les Etablissements de Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) ayant réalisé leur évaluation avec **Cidées Certification** conformément aux critères du référentiel de la HAS.

1- MODALITES D'UTILISATION DU LOGO

Le logo « *ESSMS par Cidées Certification* » ne peut être modifié de quelque façon que ce soit. Il peut être associé au logo de l'établissement dans le respect des règles de la charte graphique ci-dessous.

Le bénéficiaire ne peut pas déposer de marque qui associerait son logo à celui du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* ». De plus, il ne doit pas réserver de nom de domaine identique ou similaire au logo.

2- DUREE DU DROIT D'UTILISATION DU LOGO

L'usage du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » est limité à la durée de validité de l'évaluation (5 ans).

En cas de manquement constaté aux dispositions du présent document, après que le prestataire a été appelé à s'expliquer, **Cidées Certification** lui notifie par tous moyens les manquements avérés et le met en demeure de se mettre en conformité. À défaut de mise en conformité, le logo doit être retiré de tout support de communication, sans délai.

3- PRESENTATION DU LOGO

Le logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » sera envoyé à l'Organisme sous le format png. Il ne peut être modifié de quelque façon que ce soit.

Son usage devra respecter les critères suivants :

- ✓ Reproduction du logo dans son intégralité ;
- ✓ Respect des proportions ;
- ✓ Respect de la largeur minimum de 50mm ;
- ✓ Respect des couleurs ;
- ✓ Respect du fond blanc et du cadre bleu.



Engagement du client évalué :

- Ne faire ou ne permettre de faire aucune déclaration trompeuse concernant son évaluation ;
- Respecter les conditions d'utilisation du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » ;
- Ne pas utiliser le logo de façon qui puisse nuire à la réputation de **Cidées Certification** et/ou du dispositif d'évaluation porté par le HAS et compromette la confiance que lui accorde le public.